

Réorganisation des activités médicales entre les sites hospitaliers de soins aigus

Objectif d'un site unique visé à terme

Vers la création d'un site unique de soins aigus à l'horizon 2022. Telle est la principale proposition faite par le groupe de pilotage au Conseil d'Etat concernant la réorganisation des activités médicales entre les sites hospitaliers de soins aigus dans le canton de Neuchâtel. Le gouvernement cantonal l'a validée lors de sa séance du lundi 27 septembre 2010, de même que plusieurs autres recommandations portant sur le court et le moyen terme.

A la suite des Etats généraux de la santé du 24 octobre 2009, le Conseil d'Etat s'est dit déterminé à trouver une solution de répartition des missions hospitalières à même de constituer un consensus acceptable par le plus grand nombre des partenaires institutionnels et par les comités d'initiative. Il a ainsi mandaté le Département de la santé et des affaires sociales (DSAS) pour qu'il mène des réflexions au sein d'un groupe de pilotage constitué de trois conseillers d'Etat, de trois représentants des régions concernées par les initiatives (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Val-de-Travers), de trois représentants des comités d'initiative et de quatre personnes issues des groupes politiques représentés au Grand Conseil.

Pour se forger une opinion la plus objective possible, le groupe de pilotage a notamment entendu des représentants, respectivement du conseil d'administration et de la direction d'HNe, de La Providence et des médecins de Pourtalès et de La Chaux-de-Fonds. Dans un deuxième temps, le groupe de pilotage a fait appel à une société de consulting afin d'évaluer les différents scénarios envisagés et de dessiner un possible réseau hospitalier neuchâtelois à l'horizon 2015-2020.

Le groupe de pilotage a remis tout récemment ses conclusions au Conseil d'Etat, que ce dernier a entérinées lors de sa séance du 27 septembre 2010.

Détail des propositions

Estimant qu'il y a urgence à montrer la voie et à définir un projet susceptible d'attirer des compétences de haut niveau, le groupe de pilotage recommande au Conseil d'Etat d'étudier la création d'un site unique de soins aigus pour une mise en fonction à l'horizon 2022. L'implantation de ce site unique devra encore faire l'objet d'études comparatives.

A moyen terme, le groupe de pilotage recommande au Conseil d'Etat de réaliser un hôpital en réseau, avec trois centres diagnostiques, thérapeutiques et ambulatoires à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds d'une part et à Val-de-Travers d'autre part, compte tenu des besoins identifiés, de développer les structures intermédiaires et les nouvelles formes d'hospitalisation.

A court terme, le groupe de pilotage invite le Conseil d'Etat à demander au Conseil d'administration d'HNe de tout mettre en œuvre afin de ramener un climat de travail serein au sein d'HNe, d'établir une bonne collaboration entre les divers sites, d'améliorer l'attractivité de l'hôpital en vue de l'ouverture des frontières en 2012 et de développer des compétences médicales particulières.

Finalement, le groupe de pilotage recommande au gouvernement de remettre ses différentes propositions au Conseil d'administration d'HNe en lui demandant d'élaborer une planification stratégique pour les cinq prochaines années, tout en gardant en perspective les objectifs à atteindre en 2022. Il estime que ce plan stratégique pourrait être livré au Conseil d'Etat au printemps 2011, avant d'être soumis au Grand Conseil dans le courant de l'été 2011.

Grande satisfaction du Conseil d'Etat

Ces propositions très ambitieuses et très innovantes ont été adoptées à l'unanimité par le groupe de pilotage, trouvant l'adhésion à la fois des conseillers communaux concernés, des représentants des comités d'initiative et des partis. Le Conseil d'Etat ne peut que s'en réjouir et espère que le plan stratégique élaboré sur la base de ces recommandations permettra de trouver le consensus menant au retrait des trois initiatives pendantes.

Le Conseil d'Etat estime qu'aujourd'hui, tous les signaux sont au vert pour avancer à grands pas et faire évoluer HNe dans la direction d'une institution innovante, tournée vers l'avenir et attractive.

Pour de plus amples renseignements:

Gisèle Ory, conseillère d'Etat, cheffe du DSAS, tél. 032 889 61 00.

Neuchâtel, le 28 septembre 2010